

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 22 mars 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 109 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Michel AMBROSINO - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Jean-Louis BONAN - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Suzanne CENTINO - Patricia COLIN - Vincent COULOMB - Claude DAUMERGUE - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Gérard FERREOL - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Patrick GHIGONETTO - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Vincent GOMEZ - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Christine ORTIZ - Frédéric OUNANIAN - Gerard PEPE - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER - PERREAUT - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Pierre SEMERIVA - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY représenté par Vincent GOMEZ - Jean-Pierre BERTRAND représenté par René CAMPIONI - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Patrick BORE représenté par Henri MATTEI - Pascal CHAIX représenté par Danielle MILON - Gérard CHENOZ représenté par Laure-Agnès CARADEC - Alain CROCE représenté par Joël DUTTO - Eric DI MECO représenté par Paul HUBAC - Samia GHALI représentée par Alexandre BIZAILLON - Roland GIBERTI représenté par Jean-Paul ULIVIERI - Gérard GRAUGNARD représenté par Antoine LORENZI - Michel ILLAC représenté par Frédéric OUNANIAN - Catherine JALINOT représentée par Myriam SALAH-EDDINE - Mourad KAHOUl représenté par Claude DAUMERGUE - Abdelwaab LAKHDAR représenté par Patrick MAGRO - Alain LAURENS représenté par René MALLEVILLE - Laurent LAVIE représenté par Guy PONTOUS - Eric LE DISSES représenté par Patricia COLIN - Corinne LEGAL représentée par Jean-François DENIS - Michel LO IACONO représenté par Jean BRUNEL - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Martine MATTEI représentée par Marc POGGIALE - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Jean MONTAGNAC représenté par René TAVERA - Renaud MUSELIER représenté par Xavier CACHARD - Sylvie NESPOULOUS représentée par Pierre SEMERIVA - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc BENZI - Marie-Madeleine PANCHETTI représentée par Marie-Thérèse MINASSIAN - Benoît PAYAN représenté par Clément YANA - Claude PICCIRILLO représenté par Eugène CASELLI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Gérard SBRAGIA représenté par Robert HABRANT - Claude TORNOR représenté par Eric LEOTARD - Jean VIARD représenté par Bernard MOREL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Roland BLUM - Philippe CAMILLIERI - Jean-Marc CORTEGGIANI - Martine GOELZER - Gérard GUISSANI - Bernard JACQUIER - Laurence JOUANDON - Albert LAPEYRE - Jacqueline MAURIC - Jacques ROCCA SERRA - Henri RUGGERI - Philippe SAN MARCO - Christel SIMONETTI-ACHARD.

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

REX 008-234/13/CC

■ Attribution d'une subvention à l'association Massilia Sport Event, pour l'organisation de la Sosh Freestyle Cup.

DGS 13/9568/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

L'association Massilia Sport Event organise cette année la cinquième édition de la Sosh Freestyle Cup.

L'objectif est de proposer un événement unique en France, alliant des compétitions internationales de sports freestyle, des arts urbains et un festival de musiques actuelles.

L'événement se déroulera du 18 au 23 juin 2013, au Skate park, plage Borély, à Marseille, et comprendra quatre volets :

- Un volet sportif: Compétitions internationales et découvertes sportives

Compétitions internationales : Coupe du Monde de Skateboard, Coupe du Monde de Windsurf, compétitions professionnelles de BMX et de Kitesurf, soit plus de 12 nations, 150 sportifs professionnels pour 4 disciplines en compétition.

Découvertes sportives et initiation : Le public, enfants, ados et parents, pourront s'initier gratuitement aux sports de glisse, avec du skateboard, de la planche à voile, du stand up paddle, du kayak de mer, de l'escale et de la pirogue polynésienne.

- Un volet culturel : Les arts urbains

Graff Jam session : Relooker le célèbre bowl de Marseille, reste un défi à réaliser pour l'organisation. 72H de travail, jour et nuit, une équipe d'une quinzaine de graffers, Français et Européens, est conviée pour réaliser cette œuvre.

Battle de Graff dans le village : Tous les soirs, deux équipes s'affronteront pour effectuer la meilleure toile lors du Sunset Music festival.

Découverte et initiation : Découverte et démonstrations de graff, chaque après midi, dans le village officiel.

- Un volet musical : Sunset Music Festival
- Un volet éco-citoyen :

Dans une démarche éco citoyenne, présentation uniquement des sports écologiques et non motorisés, qui se pratiquent en plein air. Une sensibilisation sera proposée au public pour connaître les gestes qui permettent de respecter et protéger l'environnement, terrestre et aquatique.

L'ensemble des manifestations seront gratuites.

Un tel événement et une telle action correspondent aux objectifs de la Communauté Urbaine qui, soucieuse de promouvoir les démarches éco-citoyennes, souhaite participer au budget de cet événement.

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de la manifestation en matière de promotion de Marseille Provence Métropole et de démarche éco citoyenne de respect de l'environnement.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 6 000 euros à l'association Massilia Sport Event, dans le cadre de l'organisation de la Sosh Freestyle Cup.

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal 2013 de la Communauté Urbaine - Nature 6743 - Fonction 020-Sous Politique A330.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué aux
Relations Internationales

Jean-Pierre BERTRAND

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Relations extérieures

François FRANCESCHI

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI

**Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013**